

# MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :  
03/05/2022

L'an deux mille vingt et deux et le douze mai à 21h00 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Nombre de conseillers  
en exercice : 15

**Présents :** M.SANS, Mme GERARD, M.RAMEAU, Mme AIMONE-CAT(Proc.), M. AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

**Absents excusés :** M. AMOUROUX  
M.EVIN (Proc Mme AIMONE-CAT)

Madame AGUILA a été élue secrétaire de séance.

### D.C.M. N° 6-2

#### **Vente de la parcelle A 226a à la SCI LE-MA**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les objectifs de développement de la commune, notamment dans le domaine médical. Il rappelle qu'il a été sollicité par des dentistes pour l'installation d'un cabinet, inexistant à ce jour à Boussens.

Il rappelle encore, que la commune est propriétaire de réserves foncières et qu'une partie de la parcelle A 226, soit A 226a, après division cadastrale, permettrait d'accueillir un tel projet.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

#### **DECIDE à l'unanimité des membres présents,**

- de favoriser l'installation d'un cabinet dentaire afin de poursuivre le développement de la commune.
- de vendre dans ce but la parcelle A 226a d'une superficie arpentée de 4130 m<sup>2</sup>, à la SCI LE-MA pour un euro.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 16.05.2022

En Mairie, le 16 Mai 2022

Le Maire

Christian SANS



